

République du Burundi

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Déclarons que ce Certificat a
été décerné conformément au
prescrit de la législation
scolaire



Enseignement Secondaire Général



CERTIFICAT DES HUMANITES GENERALES

Au nom du Président de la République,
Nous Président et Membres du Jury des examens de fin d'études des humanités générales du Lycée du (nom de l'établissement) LYCEE DU LAC TANGANYIKA

Vu les programmes d'études suivis dans l'Enseignement Secondaire ;
Vu les actes législatifs et réglementaires régissant l'Enseignement Secondaire Général et Pédagogique au Burundi ;

Attendu que Mr/Mlle IRAKOZE Sada né(e) à ROGARI Commune MOYINGA Province MOYINGA le 1997
a régulièrement subi les épreuves de sortie de la classe de PREMIERE année des humanités générales, section SCIENTIFIQUE A

Vu la somme des points obtenus dans ces examens et dans les épreuves de l'année scolaire 2015-2016

Delivrons à Mr/Mlle IRAKOZE Sada le présent certificat attestant qu'il(elle) a réussi avec (mention) FRUIT les études complètes
des humanités générales, section SCIENTIFIQUE A. comprenant les matières suivantes : KIRUNDI, FRANCAIS, ANGLAIS, MATHS, BIOLOGIE,
PHYSIQUE, CHIMIE, HISTOIRE, GEO, ECONOMIE, CIVISME, SC. HUMAINES, DESSIN SCIENT., EPS, CONDUITE ET RELIGION-MORALE

Délivré à BUSUMBURA le 27 / 6 /20 16

Titulaire

les Membres du Jury

Le Président du Jury

Nom et signature du Directeur
et Sceau de l'école



Enregistré sous le N° 004/127/04/ESCA/15-16/238.200